

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CSA,

Nous siégeons aujourd'hui dans une instance qui ressemble de plus en plus à une chambre de validation pour un plan de licenciement déguisé. Le peu d'ouvertures de classes que vous concéderez peut être aujourd'hui ne suffira pas à masquer la réalité : **vous organisez une véritable saignée pour l'école publique laïque en Loire-Atlantique.**

En actant 88 fermetures, vous méprisez les conditions de travail des personnels, la cohésion des équipes et l'avenir des élèves. Derrière vos « redécoupages » et vos « déplacements » de postes, il y a des collègues traité-es comme des pions sur un échiquier comptable. Pour les familles et les élève-s, le message est brutal : l'école publique est une variable d'ajustement budgétaire.

Quel mépris pour les conditions de travail de l'ensemble des personnels et les conditions d'apprentissage des élèves ! Comment pouvez-vous ignorer l'état d'épuisement des équipes ? Dans les classes, l'accueil des élèves à besoins particuliers se fait sans moyens réels. Le remplacement est devenu un mirage : des élèves restent sans enseignant-e pendant des jours, voire des semaines, atteignant parfois 35 élèves par classe, et empêchant le bon déroulement de leur scolarité.

Depuis le CSA-SD du 30 mars, des fiches SST qui remontent des écoles sont un réquisitoire contre la politique austéraitre que vous imposez. Les mots sont d'une violence inouïe : «abattu-es», «dépitée-s», «écœurés», «sans aucune reconnaissance». Nous vous rappelons que vous avez l'obligation légale de protéger la santé physique et mentale de vos agent-es : en persistant dans cette voie, vous commettez un manquement à vos responsabilités.

Parlons de l'inclusion. Vous sacrifiez les structures spécialisées (établissements et services sociaux et médico-sociaux - ESSMS) pour imposer des PAS (Pôles d'Appui à la Scolarité) dont aucun bilan n'a été fait et dont nous pensons qu'ils seront - faute de moyens suffisants - une énième salle d'attente à la souffrance des élèves et des personnels. Vous justifiez ces choix en instance par le fait que l'éducation nationale n'aurait pas à accorder des moyens à des jeunes de plus de 16 ans : c'est proprement abject. Car l'éducation nationale accorde bien évidemment des moyens à des jeunes de cet âge dans le milieu ordinaire. La vérité est que vous opérez des choix discriminatoires qui vont fragiliser davantage des

élèves déjà fragilisés, et des équipes d'ores et déjà bien éprouvées par le peu de moyens qui leurs sont alloués. Les RASED doivent être abondés et multipliés, les structures spécialisées de même pour aider vraiment à l'inclusion et à la prise en charge de la difficulté scolaire. Au lieu de cela, avec le redécoupage des circonscriptions, vous détruisez tout le travail réalisé depuis des années par des équipes en souffrance qui ne tiennent que par leur conscience professionnelle. Le nombre des enseignant·es référent·es (ERSH) doit être augmenté. L'École Publique doit inclure sans souffrance. Ce n'est pas le cas aujourd'hui.

Pendant ce temps, l'enseignement privé prospère. Vous amputez le service public dans nos communes notamment celles rurales alors qu'en face, l'enseignement privé accueille les TPS sans aucune restriction, n'étant pas soumis aux mêmes règles, demande aux parents d'inscrire toute la fratrie s'ils veulent pouvoir aller dans le collège privé, se sert des structures publiques comme les PAS sans que cela ait des conséquences sur leurs nombres de postes. La liste est longue des inégalités croissantes de traitement entre l'École de la République et l'École privée. En agissant ainsi, vous favorisez activement la ségrégation scolaire et portez l'entière responsabilité du démantèlement du service public de l'éducation au profit d'intérêts particuliers.

Monsieur le Directeur Académique, la colère est là. La mobilisation ne s'arrêtera pas aux portes de ce CSA. Partout dans le département, les enseignant·es, les parents et les élu·es se lèvent contre vos décisions. **Et avec elles et eux, nos organisations syndicales continueront de défendre et le service public laïque d'éducation.**